

VOTRE BI-HEBDO DE L'INFO • YOUR TWICE WEEKLY HERALD



0590 27 74 61



empreintes xm@orange.frredaction@le97150.fr









Les annonces légales & judiciaires sur

le**97**150.fr





LE FESTIVAL DES LANGUES, ART ET CULTURE REVIENT!



page 02

Environnement: Bilan et perspectives du Conservatoire du Littoral Handicap au travail: parlons-en!

page 04

Justice: Feuilleton judiciaire...

pages 06 & 07



Spéciaux du Jour:

Velouté d'asperges crème burrata, huile de truffe 8 Tartare de mahi mahi à la tahitienne 15 Porc au caramel Quiche aux tomates & thon 106 Tarte à la banane

endredis Poissons & Samedis Grillades

Tél.: 05 90 87 35 42 - FERMÉ LE DIMANCHE



RUE KENNEDY

HOPE ESTATE

Western Union

RUE KENNEDY 8H00 - 16H30







NOUVEAU CORNER MAGASIN **BUT** DE BELLEVUE

0590 35 77 01

Route de Hollande / du lundi au samedi : de 9h00 à 13h00 Et toujours le magasin LAPEYRE route de l'aéroport de Grand Case

Point de situation du Conservatoire du Littoral

Acteur capital dans l'activité de préservation de l'environnement et du littoral, le Conservatoire du Littoral, par l'entremise de sa chargée de mission, Anne-Marie Bouillé, qui se tenait aux côté du préfet Vincent Berton, dressait un bilan de ses actions et présentait ses perspectives pour l'année 2023. Une conférence de presse tenue en présence du président de l'association de gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin, Pierre Aliotti, et de la vice-présidente de la Collectivité en charge du Cadre de vie, Bernadette Davis.



De gauche à droite: Pierre Aliotti, président de l'association de gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin, Anne-Marie Bouillé, chargée de mission du Conservatoire du littoral, le préfet Vincent Berton et la 2e vice-présidente de la Collectivité, Bernadette Davis.

'agissant du foncier, la superficie du littoral et des étangs représente pour l'heure 426 hectares dont 43 hectares ont été définitivement acquis courant 2022, parmi lesquels les sites du Galion et de Grandes Cayes (des procédures qui auront duré pour certaines près de 20 ans). Ces sites ont fait l'objet d'aménagements, dans le but de réappropriation par la population de ces espaces naturels, tout en mettant en place une pédagogie et des informations de sensibilisation à leur protection. Ainsi en 2022, 457 000 euros ont-ils été consacrés pour l'aménagement des sites, dont l'installation de 29 panneaux de signalétique et 49 000 € pour l'aménagement du sentier de Grandes Cayes à Cul de Sac, lequel a été inauguré en février 2022.



ETANG DE CHEVRISE, POINTE DU BLUFF, BABIT POINT, GRAND ILET...

Le Conservatoire du Littoral a budgété pour l'année 2023, 500 000 € pour la restauration écologique et paysagère de 5 sites, dont l'étang de Chevrise à Mont Vernon qui sera inauguré en fin de ce mois de mai. Un jardin public a été aménagé avec la plantation de 600 espèces paysagères endémiques.



Parmi ses nouvelles acquisitions et celles en cours, on relève l'exrésidence Sunrise sur le site de Babit Point à Oyster Pond, entièrement détruite par le passage de l'ouragan Irma et dont le foncier sera rendu à Dame Nature. Les démolitions des 11 bâtiments devraient débuter courant de ce mois de mai puis laissera place à la renaturation du site.

A noter également des aménagements en cours sur Grand Ilet (l'îlet situé dans les eaux françaises du lagon de Simpson Bay). S'agissant de ce site remarquable, le Conservatoire du Littoral a signé une convention de délégation de gestion avec l'association Nature is The Key de Sandy Ground qui procède à son nettoyage et à sa réhabilitation avec les jeunes du quartier. Le Conservatoire du littoral compte aussi parmi ses projets l'aménagement du site de la Pointe du Bluff (Belle Créole). Pour ce faire, des études préalables, notamment géologiques, doivent être

RESTITUER À LA POPULATION **CES ESPACES NATURELS PROTÉGÉS**



Courant 2023, Le Conservatoire du littoral devrait procéder à l'acquisition de 8 hectares supplémentaires. L'un des objectifs du Conservatoire du littoral est en effet d'acquérir des terrains vulnérables et de mettre en œuvre ses actions de protection et procéder à des aménagements naturels, accessibles par le public. Car le domaine public appartient à tous. Pour rappel, en 2007, à l'avènement de la Collectivité de Saint-Martin régie par l'article 74 de la Constitution Française, ce domaine public a été rétrocédé au territoire. Le Conservatoire du littoral en est propriétaire et a signé des conventions de gestion avec la Collectivité pour partie et la Réserve Naturelle pour autre partie. Les 426 hectares sous protection du Conservatoire représentent au total 18 sites, dont 40% sont aménagés pour l'accueil du public. Parmi ces sites, on compte 14 étangs littoraux et 6 ilets.

OFFRE D'EMPLOI

Recherchons MAGASINIER CARISTE autonome et rigoureux pour réception livraisons et préparations commandes. Salaire motivant.

Envoyer CV à sbhsab@gmail.com





Monsieur Luc LEFEVRE Commissaire aux Comptes

 Une directrice de bureau : Madame Florence VIRET

Ils sont à votre disposition pour vous recevoir dans leurs bureaux pour toute information ou mission comptable par une visite ou au numéro de téléphone 06 90 49 57 66

Bureau: Tél. 05 90 52 09 46 E-mail: agora.idn@gmail.com

Siège social : AGORA IDN 34/35 rue de la Canne à sucre Hope Estate SAINT-MARTIN

Société Audit-Social-Juridique d'Expertise Comptable Inscrite au tableau des experts-comptables de l'ordre de Guadeloupe

FAUT LE FER Route de L'aéroport GRAND CASE DÉPANNAGE D'URGENCE SERVICE Depuis 1999 CLÔTURE FERRONNERIE **SERRURERIE LOCKSMITH IRONWORK** Portail, Grille de Protection, Gate. Protection Grid. Serrurerie, Clôture, Blindage de Portes Volets, Locksmithing, Fencing, Armoring of Doors, Safes Shutters, Automation Automatisme, Coffre-Forts Plasma Metal Cutting Découpe de Métal au plasma @ www.faut-le-fer.com 0690 88 23 23 faut.le.fer1@gmail.com

édité par la société Empreinte SXM - 4 ZAC de Bellevue - 97150 Saint Martin E-mail: empreintesxm@orange.fr - Tél: 0590 27 74 61 - www.le97150.fr

Impression: DAILY HERALD - 4000 exemplaire

N° ISSN 2553-4297 - N° CPPAP 0524C94898

Rédactrice en chef : Valérie Daizey 0690 678 278

Journaliste: Ann Bouard: 0690 54 06 06 redaction@le97150.fr

SERVICE RÉDACTION SOIRÉES : Michel Coubard : 0690 65 58 85

SERVICE MAQUETTE: Morgane Druais crea@empreintesxm.net

Christophe Agar : 0690 88 82 47 Sophienne Souayeh : 0690 33 29 77

SERVICE COMMERCIAL Aurélie Soucy : 0690 56 51 09 Matthieu Abdallah : 0673 65 07 96

ADJOINTE À LA PUBLICATION Tancrède Demont : 0690 65 59 82

DIRECTEUR DE PURLICATION :

Slobodan: 0690 622 822 slobo@empreintesxm.net

2e édition du festival Langues, arts et cultures

Lancé pour la première fois en 2022, le Festival des Langues, arts et cultures revient. Du 2 au 12 mai, de nombreuses animations seront mises en place dans tous les établissements scolaires publics de l'île. Langue, art, culture ... et diversité seront au programme.



L'ensemble des partenaires, qui ont contribué à donner vie à cette seconde édition aux côtés de l'État et du service de l'Éducation Nationale des lles du Nord, lors du l'ouverture du Festival Langues, arts et cultures mardi à la Cité Scolaire Robert Weinum.

e festival avait pu voir le jour grâce au soutien de l'association Solidarité laïque, la Fondation UP et l'Office de Tourisme de Saint-Martin en 2021. De nouveaux partenaires viennent en appui sur cette seconde édition qui a pu être organisée,

grâce à la ténacité et à l'implication de tous les enseignants et, comme pour chaque événement de la sorte, du dynamisme sans faille d'Evelyne Fleming et Andy Armongon et de tout le service de l'Éducation Nationale de Saint-Martin.

Après la traditionnelle entrée en matière avec la



Play to Win : Le petit nouveau qui fait gagner gros

Le Play to Win arrive dans les boites aux lettres ! Ce petit magazine va révolutionner vos habitudes d'achats et vous permettre toutes les folies. En jeu, 5000 € d'achats à gagner tous les mois.

a distribution du magazine Play to Win débutera dès aujourd'hui et se poursuivra toute la semaine. Impossible de le rater ! 12000 exemplaires seront distribués dans les boites aux lettres de la partie française de l'île et 500 exemplaires seront à disposition dans les commerces participants.

Avec le précieux sésame en mains vous pourrez connaitre tous les commerces chez qui vous pourrez tenter votre

chance et le choix est large. En mai, ce sont plus d'une soixantaine de commerçants qui jouent le jeu! Petits commerces de proximités, boutiques de prêt-à-porter, de lingerie, magasins multimédia, d'électroménager ou d'ameublement, papeterie, dépôt vente et bricolage ou peintures, certains restaurants, et même concessionnaires automobiles, motos, bateaux et vélos. Feuilletez le magazine, faites votre choix... et participez!



live sur le site dédié www.playtowinsxm.com

Et le mois prochain ? les compteurs seront remis à zéro et on recommence ! Play to

des commerces participants, il

suffit de scanner le QR code

sur le présentoir à la caisse

pour remplir le formulaire.

Une photo du ticket de caisse

et c'est validé! Bon à savoir:

on peut jouer autant de fois que l'on veut. Le 1er juin, le ti-

rage au sort se fera en direct

Win c'est toute l'année, et chaque mois la liste des commerces participants se renouvelle. Vous n'aurez jamais autant guetté votre courrier.

Le ou la gagnante du mois pourra faire le choix d'un gros achat ou au contraire multiplier les petits plaisirs. Marseillaise, un hommage tout particulier a été rendu à Catherine Proust, fondatrice de l'association Ariana connu sur le territoire pour son action Mix'Art et disparue prématurément l'année dernière. Le vice-recteur Harry Christophe a remis à son fils une plaque commémorative pour saluer son implication dans le développement de la culture à Saint-Martin.

MOSAÏQUE CULTURELLE

Tous les élèves des établissements publics, de la maternelle au lycée, participeront durant dix jours à un programme riche d'activités qui mettra en exergue les spécificités linguistiques de l'île et toute la richesse culturelle de la caraïbe. Au lycée Robert Weinum chaque récréation sera

ainsi l'occasion de mettre en avant un pays de la Caraïbe avec notamment son hymne national. Chants, danses, musique, saynètes, de théâtre, toutes les expression artistiques seront déclinées avec quelques pépites comme les

battles d'éloquence, en anglais ou en espagnol, ou la production de chansons connues remises à la sauce carribénne. Le 11 mai ce sont toutes les chorales qui se produiront avant la clôture du festival le 12 mai en nocturne, avec un spectacle de deux heures qui réunira plus d'une centaine d'élèves

Saint-Barthélemy dispose de son propre programme dans le cadre de ce festival, mais une délégation d'élèves avait fait le déplacement à Saint-Martin mardi pour l'ouverture officielle.

A.E





Sign up for your chance to WIN BIG PRIZES and be crowned KOOYMAN'S BEST HANDYMAN. Go to our website at kooymanby.com to learn more.

POUR JOUER C'EST SIMPLE!

Pour chaque achat (minimum 20 euros) dans un

Handicap au travail : si on en parlait?

Forte de son partenariat signé l'année dernière avec l'AGEFIPH, l'association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, la CCISM souhaite sensibiliser les entreprises locales à l'embauche de personnes en situation de handicap.

ce titre, la Chambre Consulaire interprofessionnelle organisait hier matin sans ses locaux une matinée d'information destinée aux employeurs, en présence de ses autres partenaires, dont Cap Emploi, Pôle Emploi, la Médecine de Travail, ainsi que des organismes institutionnels. Objectifs: lever les tabous autour de l'embauche de collaborateurs en situation de handicap, expliquer les dispositifs d'aides mis en place par l'AGEFIPH dans le cadre de l'embauche justifiant entre autres et le cas échéant des aménagements des postes de travail et inciter les entreprises à s'engager dans un pacte de sensibilisation et d'informations sur le suiet.

VERS UN MONDE PROFESSIONNEL PLUS INCLUSIF POUR TOUS

Un vaste chantier nécessaire afin de participer à l'inclusion pro-

fessionnelle de l'ensemble des citoyens, comprenant ceux souffrant de handicap. S'inscrivant dans ces objectifs, la CCISM lancait hier ce vaste chantier en organisant tout d'abord des réunions d'informations, où chacun des partenaires a exposé ses missions et ses dispositifs eu égard à l'embauche de personnes souffrant de handicap. La Chambre consulaire va par ailleurs lancer prochainement une étude des besoins dans l'ensemble des entreprises locales, par le biais d'un questionnaire qui permettra également de recenser les collaborateurs déjà embauchés par les entreprises. C'est une donnée qui pour l'heure reste peu connue. Les entreprises vont à la suite être sollicitées pour signer un « pacte d'engagement Handicap-Entreprise », qui permettra de lever certains tabous et de normaliser la vie collective au travail qui inclut des personnes handicapées. « En parler, c'est déjà faire un grand pas vers la banalisation de l'embauche de ces personnes », se sont accordés à expliquer les différents partenaires. La CCISM promet



que d'autres rendez-vous seront programmés régulièrement, et bien sûr des événements seront organisés à l'occasion de la semaine européenne du handicap qui aura lieu du 20 au 26 novembre prochains.

L'organisme national Cap Emploi, expert dans l'accompagnement et la construction de parcours pour des publics nécessitant un accompagnement spécialisé compte tenu de leur handicap, a par ailleurs indiqué assurer désormais une permanence une fois par mois dans les locaux de Pôle Emploi. V.D.

Reprise des évacuations sanitaires de nuit entre Saint-Barthélemy et Grand Case



usqu'ici, les EVASAN de nuit entre les aéroports de Saint-Barthélemy et de Grand Case étaient impossibles, les atterrissages de nuit à Grand Case étant interdits pour des raisons de sécurité. Pour les mêmes raisons, les équipes médicales envoyées en mission d'EVASAN depuis Saint-Martin ne pouvaient rentrer avant le lendemain matin, rendant impossible une seconde évacuation.

Cette situation pénalisait les résidents des deux îles en matière de prise en charge sanitaire.

Conformément à la volonté exprimée par Jean-François Carenco, Ministre délégué chargé des outre-mer lors de son déplacement en octobre 2022 en vue d'améliorer l'offre de soins des résidents de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, l'ensemble des services de l'État concernés (Préfecture, DGAC), les gestionnaires des aéroports de Saint-Barthélemy et Saint-Martin ainsi que le Centre Hospitalier se sont mobilisés afin de créer les conditions et les procédures permettant les atterrissages de nuit à l'aéroport de Grand-Case. Le dispositif est désormais opérationnel

Il constitue un renforcement des capacités de prise en charge par des évacuations sanitaires vers la Guadeloupe ou la Martinique



FRAIS D'IMMATRICULATION, TGCA, ET CARTE GRISE INCLUS! 1ÈRE RÉVISION OFFERTE!

CONSEILLERS COMMERCIAUX - GINO GENNARO 0690 24 63 76 | ERIC TASSO: 0690 88 52 49 | VERONICA JOSEPH: 0690 27 70 40

motorworldgroupsxm.com

100,000km

de Garantie

(+(590) 590 52 88 01

223 Galisbay, Marigot 97150

+1 (721) 580-6224





POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR







Envoyez de l'argent en 😉 ou en 🥞

vers Haïti, la République Dominicaine, la Colombie, la France et vers **plus de 160 pays.**

Changez vos 6 ou vos 6 aux meilleurs taux.



Justice

97150 #695 - MERCREDI 3 MAI 2023 - PAGE 06

Auteure d'une course-poursuite blessant un gendarme : « J'ai paniqué, été tétanisée, je ne me souviens de rien...

Après plusieurs renvois, le tribunal de Saint-Martin jugeait vendredi dernier l'affaire de course-poursuite qui a eu lieu le 16 mars dernier, entre les gendarmes et un véhicule fuyard suspect. Les faits se sont déroulés entre le secteur de la Savane et Dutch Quarter, après la frontière de Belle Plaine. Un gendarme était blessé, un autre gendarme tirait avec son arme. L'auteure, une femme trentenaire, colombienne, également blessée suite à la sortie de route de son véhicule, a écopé d'une peine de 2 ans d'emprisonnement, dont 18 mois avec sursis.

nculpée, la jeune femme à la barre, colombienne, s'exprime parfaitement en français. Entre pleurs et regrets, elle exprime ses excuses à la partie civile, trois gendarmes. Parmi eux, celui qui a été blessé lors des événements, après avoir été percuté par le véhicule en fuite et s'est retrouvé sous le capot de la voiture de gendarmerie. Blessé à la hanche et au

genou, il a obtenu 4 jours d'ITT. Le second militaire est celui qui a fait usage de son arme pour tenter d'immobiliser le véhicule qui venait de percuter son camarade. « J'ai déjà de nombreuses années de service derrière moi. C'est la première fois que je faisais l'usage de mon arme pour sauvegarder l'intégrité physique d'un camarade (...) je pensais qu'il était passé

sous le capot de mon véhicule (...) C'est une des interventions les plus intenses et marquantes que j'ai pu vivre », témoignera-t-il devant le tribunal. La femme inculpée indique quant à elle n'avoir pas souvenir de l'ensemble des événements : « J'ai paniqué, j'avais bu, j'ai perdu le contrôle (...) Je n'ai pas d'explication pour justifier de mes actes (...) je ne me souviens pas de tout (...) Je m'excuse auprès des gendarmes (...) ». Des explications que le procureur peine à entendre et croire : « La prévenue voulait échapper à tout prix au contrôle routier. Elle a perdu une première fois le contrôle de son véhicule dans la montée de la Baie Orientale. Elle a percuté un militaire, un autre a tiré deux fois sur son véhicule. Cela aurait pu être la fin de l'histoire. Mais non, elle a fait marche arrière, percuté les véhicules de gendarmerie et est repartie vers Quartier d'Orléans. Elle a pris des risques très forts, en a fait prendre aux autres usagers de la route... Elle roulait à plus de 100 km/h, en empruntant les ronds-points... Elle a éteint les phares... Et elle dit ne se souvenir de rien ? Et fort heureusement il n'y a pas eu de blessés plus graves », indiquait-il, requérant trois ans d'emprisonnement dont deux ans avec sursis, 10 mois de suspension de permis de conduire et 5 ans d'interdiction de détenir une arme (le véhicule étant ici considéré comme une arme, NDLR). Le tribunal rendait un verdict plus clément en prononcant deux années d'emprisonnement dont 18 mois avec sursis, avec un aménagement en détention à domicile sous surveillance électronique. Le tribunal ordonnait également la confiscation du permis de conduire (un permis hollandais, NDLR) et recevait la constitution de partie civile des gendarmes et condamnait la prévenue à payer 800€ au gendarme blessé pour les dommages corporels et 300 € aux trois gendarmes de la patrouille du contrôle

LUNCH TIME! Nous avons le plaisir de vous accueillir les JEUDIS & VENDREDIS midi ENTRÉE + PLAT + DESSERT 49€* *hors bolssons 61 MONT VERNON - 06 90 48 31 58 La Villa Hibiscus vous accueille le soir À PARTIR DE 17H Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi & Samedi

RAPPEL DES FAITS

Dans la nuit du 16 au 17 mars derniers, une patrouille de gendarmerie est sur la route de la Savane quand elle aperçoit un véhicule au comportement étrange et décide de procéder à son contrôle. Le véhicule fait alors demi-tour et roule à très vive allure en direction de Grand-Case (plus de 140 km/h). Le conducteur du véhicule, coupe ses feux dans Grand-Case pour



échapper à la patrouille et continue sa course à très grande vitesse, faisant des embardées pour empêcher les gendarmes de doubler. Une seconde patrouille arrive en renfort et découvre que le véhicule vient de faire une sortie de route sur les hauteurs de la Baie Orientale. Les gendarmes sortent alors de leur véhicule et font les sommations en demandant au conducteur de couper le contact. Alors qu'un gendarme est en appui sur l'avant du véhicule, le chauffard décide de redémarrer. Le gendarme n'a pas le temps de se retirer complètement, est percuté et s'effondre au niveau du pare-choc entraînant une riposte de la part de son camarade qui fait usage à deux reprises de son arme à feu. Au même moment, la deuxième patrouille de gendarme arrive sur les lieux et se fait percuter sur le flanc droit du véhicule. La course-poursuite de poursuit à travers quartier Orléans. Le véhicule fuyard a un pneu explosé et fait de multiples embardées sur la route. Conformément aux accords de coopération policière, les gendarmes français maintiennent le suivi du véhicule coté hollandais jusqu'à ce que ce dernier fasse une sortie de route. Les occupants du véhicule en fuite, n'ayant pas de ceintures attachées, et devant la violence du choc, sont immédiatement pris en charge par les gendarmes qui leur prodiguent les premiers gestes de secours jusqu'à l'arrivée de la police hollandaise. La conductrice du véhicule est passée en comparution immédiate vendredi 17 mars pour le refus d'obtempérer et les violences sur un militaire de la gendarmerie. Son audience a été reportée une première fois au 21 avril sur les demandes de la défense et a été placé sous contrôle judiciaire. Le procès a finalement eu lieu vendredi 28 avril dernier. V.D.

Un médecin accusé de violences physiques, psychologiques et sexuelles

L'affaire était attendue car le prévenu est un médecin généraliste de l'île. Son avocate a d'ailleurs demandé dès le début de l'audience le huis clos ne souhaitant pas que la presse soit présente vu la notoriété de l'homme. Le huit clos étant requis pour protéger les victimes et non les prévenus, le tribunal a rejeté la demande. Une audience publique de six heures s'est ouverte pour juger cette affaire de violences conjugales, sur fond de pressions et manipulations.



confrères qui lui font comprendre qu'il ne doit pas se mêler de ça. Une proximité corporatrice qui interroge la vice-procureur.

Beaucoup de témoins, ayant vu les images détenues par le médecin refusent eux de témoigner, par peur, indique l'ex compagne - témoin.

cusé de violences habituelles, de diffusion d'images à caractère sexuel, d'atteinte à son intimité et d'agression sexuelle. Le 18 novembre

UN MODE OPÉRATOIRE

QUI SE RÉPÈTE

de rapports d'expertises qui tardaient à être éta-

e médecin et la jeune femme se sont connus

sur un site de rencontres en novembre

2019. Le 22 décembre 2019 elle emmé-

nage chez lui. Le jour de Noël les violences

débutent et dureront le temps de leur liaison

jusqu'en août 2020. Elle porte plainte. Il est ac-

2021, l'affaire était portée devant la justice, mais renvoyée à plusieurs reprises dans l'attente

Humiliations, séquestrations, violences physiques, emprise psychologique, chantage affectif, violences sexuelles, les faits se répètent et se formalisent par l'obligation de se mettre à genou devant l'homme pour demander pardon après chaque dispute, par des rapports non consentis, par des coups, des insultes, la destruction de biens, etc. Après leur séparation, il va filmer par l'interstice des nacos de la cuisine, les étreintes de la jeune femme avec son nouveau conjoint. Ce dernier se porte lui aussi partie civile. Les faits sont confirmés par la victime à la barre et étayés pour partie par 15h d'enregistrements audio fournis lors de son audition.

La défense appelle alors une femme, elle aussi ex-compagne du médecin, qui rapporte exactement les mêmes faits. Séquestrée elle avait appelé sa mère pour lui dire « si quelque chose m'arrive tu sauras que c'est lui qui m'a tuée ». Pourtant les deux femmes ne se connaissent pas et elle a accepté de témoigner, pour que cela cesse, après avoir entendu le témoignage de trois femmes battues lors d'une émission à la radio. Le prévenu, comme par effet miroir, renvoie la faute sur la victime, la décrivant comme procédurière, violente, agressive, déséquilibrée et avec un appétit sexuel hors du commun et indique

LA MISE EN CAUSE D'UNE CORPORATION

Un certificat constatant les lésions sur la victime et prescrivant une ITT de 5 jours avait été signé par un confrère du médecin. Il s'est depuis rétracté, considérant les lésions légères et « n'étant pas compétent pour attester de l'ITT » selon sa propre formule alors qu'il s'était estimé apte à la faire il y a trois ans. Un autre médecin sollicité pour une attestation se renseigne auprès de ses

LA JUSTICE ET LA BALANCE

L'image est parlante dans ce dossier empreint de subjectivité, mais dans lequel se dessinent malgré tout des éléments objectifs, indique le Ministère Public en préambule de son réquisitoire. Les éléments de preuves à charges, les enregistrements audio, où l'on entend des scènes de violence, témoignent de l'absence de consentement. Concernant l'agression sexuelle, c'est un viol, la victime verbalisant son désaccord. Par manque de constations médico-légales, il a été requalifié en agression sexuelle. Pour Madame la vice-procureur ces infractions sont bien caractérisées et les faits sont validés par le prévenu lui-même. A aucun moment il n'indique que ce n'est pas lui. Beaucoup de témoignages indiquent des lésions sur la victime en plus des violences psychologiques.

Les deux expertises de la victime et celle du prévenu, réalisées par des experts extérieurs, corroborent les traits de personnalités donnés par les témoins : fragile pour elle, manque d'analyse de la situation, narcissisme et égocentrisme pour

Le prévenu n'a pas d'antécédents judiciaires mais il a deux personnalités, affable à l'extérieur et tyran domestique dans l'intimité. Il est incapable de répondre par oui ou par non et chaque question donne lieu à une phrase de trois minutes, ce qui pour le ministère public n'est pas anecdotique.

Quand il ne peut contester, il dit avoir été drogué, mais ne fait rien pour le prouver ; en tant que médecin, facile pourtant, de se tester. Le mode opératoire se répète sur des victimes différentes avec une totale absence de remise en cause du

. Il va falloir le surveiller de près à l'avenir estime Madame la vice-procureur qui requiert à son encontre 18 mois de prison avec un sursis probatoire de deux ans, l'interdiction d'entrer en contact avec la victime, une obligation de soins en visio avec un expert extérieur et une inscription au Fijais (fichier national recensant les auteurs d'infractions sexuelles et violentes).

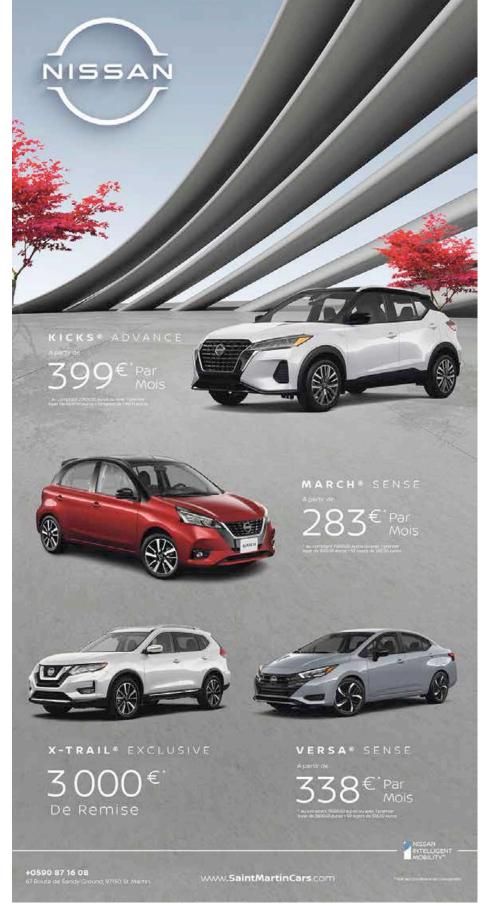
LE PROCÈS DE LA VICTIME

La défense a opté pour une stratégie de défense à charge contre la jeune femme. Pour l'avocate

du prévenu les enregistrements ne sont pas recevables car montés et scénarisés par la victime. Cependant, c'est sur ces enregistrements, lus minute par minute, qu'elle va s'appuyer pour démontrer que la victime est une femme vénale qui a provoqué la situation. Arguant que tout avait été prémédité, elle réfute également les dires du témoin, celle-ci n'ayant pas porté plainte. Mais une plainte a bel et bien été déposée la veille, ce

qui vaudra certainement au médecin une nouvelle convocation devant la justice.

Le verdict du tribunal sera rendu le 25 mai. Le médecin est également poursuivi pour altération frauduleuse de la vérité dans un écrit commis le 15 mars 2022. Cette affaire qui devait être jugée le même jour a été renvoyée au 19 octobre à la demande de l'avocat du prévenu.



En bref 97150 #695 - MERCREDI 3 MAI 2023 - PAGE 08

La Collectivité renforce son dispositif LEND A HAND en faveur de 70 jeunes demandeurs d'emploi

La Collectivité de Saint-Martin a décidé de renouveler et de prolonger de deux mois son dispositif LEND A HAND destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi. Les phases d'immersion rémunérées en entreprise se feront désormais en juillet-août et novembre-décembre 2023, sur un financement du Fonds Social Européen (85%) et de la Collectivité de Saint-Martin.

râce au partenariat mis en place avec les entreprises du territoire depuis 2009, l'opération « LEND A HAND permet à de nombreux jeunes d'exercer un emploi durant les mois de juillet et août. Il s'agit de leur faire découvrir les réalités du monde du travail en leur donnant les connaissances nécessaires pour construire leur projet professionnel. Au cours des dernières années, l'opération a rencontré un vif succès auprès des entreprises et des jeunes. L'opération est pilotée par la Direction de l'Emploi, de l'Apprentissage

et de la Formation Professionnelle (DEAFP), chargée de l'identification des jeunes, de la prospection auprès des entreprises et de la mise en relation, en partenariat avec la mission locale de Saint-Martin et le Pôle Emploi.

DATE BUTOIR D'INSCRIPTION LE 31 MAI 2023

Les 70 stagiaires ciblés par ce dispositif sont les demandeurs d'emploi âgés entre 16 et 30 ans. Ils perçoivent chacun une rémunération mensuelle de 1 302 € nets, soit 1 102 € versés par la Collectivité et 200 € réglés par la structure d'accueil (entreprise ou association).

Les sélections et les inscriptions se font sur dossier à la Direction de l'Emploi, de l'Apprentissage et de la Formation Professionnelle, située à l'annexe de la Collectivité, rue de la Liberté, du lundi au vendredi de 8 heures à 15 heures à compter du 2 mai jusqu'au 31 mai 2023. La date butoir de remise des dossiers est fixée au 31 mai 2023.





A savoir : Justice.fr, la nouvelle application pratique de la justice

L'application Justice.fr a été lancée jeudi 27 avril dernier par le Ministère de la Justice. Elle vise à, selon l'expression du garde des Sceaux, Eric Dupond-Moretti, « mettre à portée de doigts des informations sur le fonctionnement de la justice ».



ne fois téléchargée gratuitement sur l'App Store ou sur Google Play, elle permet au justiciable de trouver un tribunal ou un point-justice a proximité de chez lui ou du lieu où il est situé grâce à la géolocalisation. Le justiciable peut s'informer sur ses droits et ses démarches ; quelque 8000 fiches thématiques sont disponibles (famille, état civil, travail, logement, consommation, commerce, entreprises en difficulté, impôts, santé, infractions routières...). Il peut aussi calculer ses droits (aide juridictionnelle, pension alimentaire, saisie sur salaire), appeler les numéros d'aide et d'orientation (30 39 : Accès au droit, 116 006 : aide aux victimes, 3039 : Violences femmes info...), et accéder aux annuaires des professionnels du droit (avocats, huissiers, notaires, conciliateurs).

Dans les prochains mois, l'application doit proposer de nouvelles fonctionnalités : possibilité à compter de la fin de l'année, de demander un extrait de casier judiciaire ou le bénéfice de l'aide juridictionnelle, puis en 2024, de se constituer partie civile devant le tribunal correctionnel et d'accéder à un espace personnel sécurisé pour suivre son affaire en ligne. V.D.





La tournée de Mimi

POUR VOS BONNES SOIRÉES ANIMÉES ...

AU LOTUS (Simpson Bay)



Le Night-Club vous invite de 22h à 4h tous les mercredis pour votre soirée 'Ladies Night' animée par les Dj's Prince & Outkast, le vendredi 5 mai pour la spéciale 'Carnival Tabanca' avec les Dj's Big Boss, Kembe, Blaze, Sexer, Maestro & Leeyo (drums), puis le samedi 6 mai pour son 'Elegant Saturday' avec Dj Prince, Wiwi, et Guest.

THE MOONBAR ROOFTOP (Maho Village)



Le Night-Club vous propose toujours de belles soirées de 22h à 3h, le jeudi 'Urban Thursday' avec les Dj's Phil Conti & Eyedol, vendredi 'Beautiful Friday' avec Dj Classy D & Maestro, samedi 'Saturday Madness' avec Dj's Phil Conti & Guest, puis dimanche la 'Caribbean Sunday' avec les Dj's Classy D, Tryss & Outkast.

A CUPECOY BRASSERIE (Cupecoy Village) Ce nouveau spot de la restauration situé à Jordan Village avec sa cuisine Française traditionnelle, ne manque pas d'attraits au travers ses plats typiques, ses spéciaux tous les soirs, ses surprises rôtisserie, plats à thèmes, et dès 19h tous les mardis le chanteur-guitariste Scud, puis tous les jeudis le guitariste Alban 'Smooth Jazz'.

AU RAINBOW (Grand Case)



Le Beach-Club-Restaurant est ouvert tous les jours (sauf le jeudi) à partir de 8h avec son Rooftop pour le petit déjeuner et brunch, puis dès 12h pour son restaurant au-dessus de la plage. Pour vos ambiances musicales, notez en mai les vendredis, samedis et dimanches vos 'Beach Party' avec les Dj's Peter Sweet, Vito, et de nombreux invités aux platines.

AU ALINA SUSHIS (Maho Plaza)

Ce spot pour les amateurs de sushi, nigiri, carpaccio avec 100% de pur bœuf japonais 'Kuroge Wagyu', et ses spécialités de la cuisine japonaise, est ouvert tous les soirs à partir de 17h avec Ken et son équipe. Notez également tous les samedis votre 'Glam Saturday' dès 21h avec Dj 'Bls'.

LE LAGOONIES (Cole Bay)



Le Bar-Restaurant est ouvert 6/7 (sauf le jeudi) à partir de 8h pour le breakfast, lunch et le dîner, avec pour les animations, le jeudi 4 mai 'Gypsy-Soul' avec Stell & Snuggs, vendredi 5 mai de 20h30 à 23h30 'Cuban Live Party' avec Havana Deep Power, samedi 6 mai le duo Scud (guitare-chant) et Gordon (saxo), puis le

mardi 9 mai 'Acoustic Rock' avec The Jack Spaniards.

LE MIMOSA SKY LOUNGE (Maho Plaza)



Ce Rooftop-Bar-Lounge du Casino Royale est ouvert du lundi au samedi dès 18h pour déguster d'excellents cocktails ou découvrir ses nouvelles suggestions à la carte. Pour vos soirées animées, retenez tous les mercredis 'Mojito Wednesday' de 18h à 22h, les vendredis dès 21h Dj Alex pour l'ambiance musicale, et les autres soirs d'autres belles détentes festives

AU CAPTAIN FRENCHY (Gd Case)



Le Bar-Restaurant qui est ouvert 7/7 à partir de 10h, vous propose mercredi Dj The Edge de 15h à 20h, le jeudi 'Bachata-Salsa-Kizomba' avec Latin Sugar, vendredi sa soirée 'Reggae Live', samedi de 15h à 19h Dj Padre et jusqu'à minuit divers Dj's, et le dimanche 7 mai 'Carnaval Beach Party' & Spectacle Pyrotechnique à partir de 16h avec les Dj's Big Boss, Classy D, Eyedol, Maestro, Prince et Nani.

AU JAVA SXM (Grand Case)

Le Restaurant-Beach Club-Bar qui est ouvert tous les jours à partir de 9h30, vous invite à profiter de ses terrasses en bord de mer, et à découvrir sa savoureuse cuisine méditerranéenne. Pour les animations en Live, retenez vendredi votre 'Apéro Sunset' de 17h30 à 20h30 avec Owi Mazel (sax) & Dj Ghast, tous les lundis 'After Work' de 17h à 19h avec différents Dj's invités et après au bar 'Mixology Shows', puis tous les mardis dès 19h30 la chanteuse Michellee.

AU HON HON HON (Philipsburg)



Le Bar-Restaurant sur le Boardwalk vous propose tous les jours ses suggestions à la carte, vendredi 12 mai de 18h à 20h votre soirée 'Live Rock' avec le groupe 'Just'n Play', et les Sports sur 2 écrans avec en Football les championnats Européens du mercredi 3 mai au dimanche 7 mai, la finale de la Coupe du Roi en Espagne 'Real Madrid-Osasuna' le samedi 6 mai, et les ½ finales des Coupe d'Europe les 9/10 et 11 mai.

LE DOCK 46 (Sandy Ground)

Ce Bar-Restaurant situé avant le pont est ouvert du lundi au samedi de 11h30 à 23h, vous propose sa carte de bonnes suggestions, les pizzas, les samedis Sushis avec Séverine, et pour les animations le vendredi des musiciens sont invités, et votre 'Guinguette Party' sera le jeudi 4 mai avec Caroline à l'accordéon. Accordéon

AU GRAND ST MARTIN (Marigot)

Le Bar-Restaurant qui est ouvert tous les jours pour le lunch avec ses bonnes suggestions à

DJ BLS

elegant & sexy music







97150 #695 - MERCREDI 3 MAI 2023 - PAGE 11

La tournée de Mimi

la carte, et son spécial le samedi, vous propose dans son Sports Bar les matches des championnats Européens de Football à 15h du 3 au 7 mai, et les 1/2 finales des Coupes d'Europe les 9/10 et 11 mai.

AU KINGSMAN (Simpson Bay)

Ce Bar-Lounge qui est ouvert du mardi au samedi à partir de 18h, vous propose en soirées, le mercredi sa 'Karaoké Party', tous les jeudis de 21h à minuit la chanteuse Roxsy dans son 'Performing Live', puis les vendredis et samedis 'Jazz Night' avec différentes chanteuses invitées

AU NOLA BAYOU (Simpson Bay).



Jimbo a le plaisir de vous recevoir dans son nouveau spot en bord du lagon, tous les soirs de 17h à 22h (sauf le dimanche). Dans un cadre très chaleureux, pour les gourmets en quête de nouvelles saveurs, il vous sera proposé une cuisine créative qui associe la technique et le savoir-faire à la Française aux ingrédients de la Nouvelle Orléans avec une belle variété d'excellentes suggestions.

AU KALATUA BEACH (Mullet Bay)

Ce superbe Bar-Restaurant de plage vous propose le jeudi 4 mai la soirée 'Rock 'n Drôle' avec le talentueux guitariste-chanteur François Bry dès 19h, et en semaine différentes animations & 'Beach Day' avec Dj's.

A HUPPEL THE PUB (Simpson Bay)

Ce Sports & Music Bar dans son nouveau cadre avec sa nouvelle direction, vous invite en semaine à suivre tous les évènements sportifs sur 3 écrans, et tous lundis soirée 'Live Music Rock' dès 20h avec 6 musiciens.

A RAINFOREST ADVENTURES (St Maarten)
Ce spot situé au top de Sentry Hill à Cul de

Sac, organise sa 'Elev8 Party' le samedi 6 mai de 15h à 20h avec les Dj's Jayson Miro, Ajay Raw & quest.

AU CAFE REMBRANDT (Philipsburg)

Le Restaurant situé à Madame Estate, vous attend le dimanche 7 mai de 18h à 21h à son grand concert Rock avec le groupe 'Real Deal' composé de Ronald, Lee, Georgi, et Martin.

AU MARY'S BOON RESORT (Simpson Bay)



Le Restaurant de plage qui est ouvert 7/7 pour le Lunch & Dinner', vous rappelle tous les jours son 'Special Drinks & Foods', le dimanche sa 'Beach Party' avec Dj Gringo, et les diffusions sur 4 écrans des matches de Football des championnats Européens tous les jours jusqu'à fin juin.

AU RED PIANO (Pelican Key)

Le Piano-Bar vous propose en mai des soirées musicales du mardi au dimanche de 20h à minuit, avec d'excellents chanteurs-pianistes des Etats-Unis, puis tous les lundis la 'Church on Monday' avec le groupe What the Funk des 21h et Dj Nachum de 24h à 3h.

AU HOLE IN THE WALL (Maho Plaza)

Le Bar-Concert vous propose du 'Pop-Rock-Funk-Jazz-Soul' dès 19h30 tous les soirs, avec entre autres Cédric-Fredo, Alfredo-Yonny, Bobby-Gianfranco, Stephan-Gordon, Karavet, Tanya-Gian.

AU RUSTY PARROT (Philipsburg)

Le Bar-Restaurant-Tapas situé sur le Dock vous propose tous les midis et soirs de profiter de sa nouvelle carte, des animations pour les enfants avec son spot 'Pirate Expérience' et des soirées musicales à l'occasion.

AU KKO BEACH (Baie Orientale)

Le Beach-Bar-Restaurant vous propose toutes les semaines de voir sur grand écran les



matches en Football de la Ligue des Champions et tous les dimanches c'est la 'Fun Party' de 13h à 18h avec Dj Padré. Dj Padré

AU BIKINI (Baie Orientale)

Le Beach-Bar-Restaurant vous attend de 16h à 20h tous les jeudis à son 'After Work' avec Dj Ghast & guest

AU WAÏ PLAGE (Baie Orientale)

Le Beach-Bar-Restaurant vous invite le vendredi 5 mai à sa soirée 'Live Acoustic' de 18h à 22h avec la talentueuse chanteuse Tanya Michelle, et le dimanche à sa 'Beach Party' avec différents Di's.

AU KARAKTER (Simpson Bay)

Le Beach-Restaurant vous propose diverses animations musicales en fin de semaine de 19h à 22h, et le dimanche 7 mai sa Beach Party à partir de 14h avec les Dj's Leo, Mister T & Phil Conti.

AU SOGGY'S DOLLAR (Simpson Bay)



Le Bar-Club vous propose tous les soirs de 19h à 3h des animations musicales, le jeudi 'Rock in Hard' avec Livin'Hight, vendredi 'Fridayz' Dj Em & Bossman, samedi 'Signature' Dj Em, dimanche du 'Reggae' avec Percy Rankin, puis mardi 'Salsa Party' avec Latin Sugar, et mercredi 'Ladies Night' avec Hybrid Band.

AU RUSTY ROCKET (Juliana)

Le Bar & Burger Saloon vous propose les lundis de 17h30 à 20h30 'Rockin Mondays' avec Lee (guitare-chant) & Band, les jeudis dès 20h 'Karaoké', vendredi 'Epic Night' avec Dj, et di-

manche 'Live Reggae'.

AU NOWHERE SPECIAL (Simpson Bay)

Le Rum-Bar et Grill vous propose tous les jeudis sa 'Ladies Night' avec la chanteuse Shantilla, puis les vendredis, samedis & dimanches différents 'Big Band' pour la 'Caribbean Party'.

SINT MAARTEN YACHT CLUB (Simpson

Pour les bons 'Standards' en Live retenez, tous les mercredis de 18h à 20h la chanteuse Ayan Farah, jeudi la chanteuse Tanya, vendredi Scud & Agathe ou Frédo en alternance, et le dimanche Eduardo.

AU YELLOW SUB (Baie Orientale)

Le Beach Restaurant qui est ouvert 7/7 de 8h à minuit, vous propose différentes soirées musicales avec le vendredi 'Rock The Stage' avec François Bry & son trio, le samedi son 'Blind Test' suivi des 20h de sa 'Karaoké Party', puis le mercredi François & Maria, et le jeudi 'Reggae' avec Rémo.

AU QUAI 58 (Grand Case)

Le Bar-Restaurant qui est ouvert tous les jours à partir de 11h pour le Lunch ou le dîner, vous propose tous les vendredis à partir de 19h une ambiance musicale et chaleureuse avec divers Di's ou musiciens.

AU THEÂTRE LA CHAPELLE

(Village Baie Orientale)

Les Ateliers Enfants & Ados de la troupe des Têtes de l'Art, vous présenteront 'Pyjama Party' le vendredi 5 mai à 19h30 et dimanche 7 mai à 16h avec le Coffre Magique & Zombies, ainsi que samedi 6 mai à 19h30 et dimanche 7 mai à 18h30 pour Boys vs Girls & Enigma, sur des textes et mise en scène de Laurence Blanc.

AU KONTIKI (Baie Orientale)

Le Beach-Bar-Restaurant vous propose le dimanche 7 mai son 'Beach-Lunch & Fun' avec à l'animation Dj Raphael Novella en invité.









